



République du Bénin



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT CHARGE DE LA GESTION DES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES, DU REBOISEMENT ET DE LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES
ET FORESTIERES**

**DIRECTION GENERALE DE LA GESTION DES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**

**PROGRAMME INTEGRE D'ADAPTATION POUR LA LUTTE CONTRE LES EFFETS NEFASTES
DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA PRODUCTION AGRICOLE ET LA SECURITE
ALIMENTAIRE AU BENIN (PANA1)**

PROJET 00074252

**MISSION DE PREPARATION DES ELEVAGES AVICOLES
AVANT L'INTRODUCTION DE COQS GENITEURS
AMELIORATEURS DANS LA COMMUNE DE OUAKE**

Rapport de mission

Présenté par :

Dr Byll O. KPEROU GADO : Directeur de l'Elevage /MAEP
Mr Kassim MORA JEREMIE : C/DFPC, Direction de l'Elevage (DE/MAEP)
Mr Basile OKE : C/SADPFA, Direction de l'Elevage (DE/MAEP)
Dr Hubertine MEGNIGBETO AKPLOGAN : Personne Ressource

Avril 2014

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Décision 28/CP.7 de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) lors de la 7^{ème} session en novembre 2001 relative à l'élaboration des Programmes d'Actions Nationaux aux fins de l'Adaptation aux changements climatiques (PANA), le Bénin a bénéficié d'un financement du Fonds des Pays les Moins Avancés. Ce financement a permis d'identifier cinq (05) mesures prioritaires à mettre en œuvre afin de réduire la vulnérabilité des populations face aux effets néfastes des phénomènes météorologiques extrêmes et des changements climatiques. Pour la mise en œuvre de la première mesure prioritaire qui concerne le secteur agricole, il est élaboré le projet intitulé **“Programme intégré d'adaptation pour la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin (PANA1) ”**.

Le PANA1 vise à renforcer les capacités des communautés agricoles pour s'adapter aux changements climatiques dans quatre zones agro-écologiques vulnérables au Bénin.

Selon l'étude diagnostique sur les systèmes d'élevage réalisée par PANA1, dans les communes cibles (Ouaké, Malanville, Matéri, Savalou, Adjohoun, Ouinhi, Bopa, So-Ava et Aplahoué), l'élevage des espèces animales à cycle court telles que le lapin à prolificité élevée et la volaille, animal d'épargne en nature, permettent aux couches vulnérables de mieux s'adapter aux effets des changements climatiques.

C'est dans ce cadre que l'aviculture a été ciblée par les bénéficiaires du Projet PANA1 comme activité alternative à l'élevage traditionnel du gros bétail dans la commune de Ouaké, l'une des zones d'intervention de PANA1. En effet l'aviculture représente dans cette zone une source de revenus non négligeable pour les ménages. L'élevage du poulet traditionnel nécessite peu d'investissements et est surtout pratiqué par les femmes et les enfants.

Ainsi, l'introduction du coq améliorateur (races Foulani, Holli et Sahouè) a été l'option d'élevage choisie de commun accord avec les éleveurs de poulet traditionnel.

Dans cette phase de promotion de l'élevage des coqs améliorateurs, les actions seront menées dans la commune de Ouaké, compte tenu de son niveau de vulnérabilité due aux pratiques de l'agriculture sur brûlis et des feux de végétation qui sont des causes des changements climatiques dans cette région.

Avant la mise à disposition des coqs géniteurs améliorateurs dans les élevages traditionnels de poulets de Kadolassi des préalables s'imposent.

C'est dans ce cadre qu'une équipe de la Direction de l'Elevage a effectué du 02 au 07 avril 2014, une mission qui vise à apprêter les élevages avicoles avant l'introduction de coqs géniteurs améliorateurs.

Trois objectifs étaient assignés à la mission à savoir :

- visiter tous les élevages avicoles potentiels bénéficiaires de l'action pour s'assurer de la mise en place d'habitats appropriés;
- sensibiliser les ménages du village de Kadolassi sur la nécessité de déparasiter et de vacciner les volailles locales;

- procéder au déparasitage interne et à la vaccination contre la maladie de Newcastle des volailles locales en collaboration avec les agents du SCDA de Ouaké.

Ce rapport présente le résultat des travaux de l'équipe.

1. Résultats de la mission

1.1. Visite d'élevages avicoles bénéficiaires

Cinquante (50) élevages sont sélectionnés pour bénéficier à Kadolassi, de l'action d'introduction de coqs améliorateurs. Les formes de poulaillers dont disposent les bénéficiaires sont principalement de deux (2) types :

- les poulaillers régulièrement construits en matériaux locaux pour loger la volaille. Ils sont de forme circulaire, carré, ou rectangulaire, de superficie ne dépassant pas 2 m² ;
- des espaces aménagés sous les greniers pour loger la volaille. Il s'agit du dessous des greniers construits pour accueillir les produits de récoltes. Ces greniers sont à deux niveaux. Le niveau supérieur est destiné aux produits de récoltes pour recevoir les récoltes et le niveau inférieur pour la volaille.

Les missions précédentes ont permis de faire des observations de sorte à améliorer ces poulaillers. Ces observations portent sur la nécessité de :

- faire des ouvertures pour une meilleure aération du poulailler,
- nettoyer régulièrement les poulaillers et y mettre périodiquement de la cendre moyens peu onéreux pour lutter contre les ectoparasites ;
- nettoyer régulièrement les abreuvoirs et
- disposer d'une mangeoire propre pour éviter l'infestation des oiseaux.

Dans l'ensemble, certains élevages disposent des abreuvoirs d'autres non. Quant aux mangeoires, en règle, il n'y a pas de mangeoire pour les oiseaux de la basse cour. Ils sont nourris souvent au sol avec essentiellement des grains et du son de maïs. Des engagements ont été à nouveau pris pour mettre en pratique les conseils.

1.2. Sensibilisation des ménages disposant de volailles autour des élevages cibles du PANA 1

Après la visite des élevages, une séance de sensibilisation a regroupé tous les éleveurs de Kadolassi pour faire comprendre à la population la nécessité de vacciner et de déparasiter les animaux dans le village. Au début de la séance, la délégation de la Direction de l'Élevage a présenté au nom de PANA 1 et de la Direction de l'Élevage, les excuses à la population de Kadolassi pour ce retard accusé avant le

démarrage effectif de la recherche action. Elle a été rassurée de la mise en œuvre des activités prévues à cet effet.



Figure 1: Séance de renforcement sensibilisation de la population à Kadolassi sur la vaccination des animaux



Figure 1: Photo de l'équipe de la Direction de l'Elevage lors de la séance de sensibilisation



Figure 2: Photo de la population de Kadolassi exprimant leur joie



Figure 3: Photo de famille après la séance de sensibilisation de la population à Kadolassi

Ensuite, la délégation a expliqué à la population le bienfait du déparasitage contre les parasites gastro-intestinaux et de la vaccination des volailles contre la pseudo- peste aviaire. En effet, ces actes permettent afin non seulement de préserver leur volaille contre l'effet ravageur de la maladie de Newcastle, mais aussi de réduire le risque de transmission de cette affection aux nouveaux sujets améliorateurs qui seront introduits très prochainement.

La vaccination des animaux étant inscrite au nombre des objectifs, l'équipe a profité de la séance pour échanger avec la population sur les mesures à prendre pour maîtriser les animaux. Il s'agit de :

- mettre aux arrêts toute la volaille en fin de journée, la veille de la journée de vaccination ;
- garder les volailles jusqu'à l'arrivée de l'équipe de vaccination ;

Les préoccupations de l'assistance à la suite des présentations qui ont trait à l'organisation pratique de l'opération sur le terrain, à la prise en compte d'autres oiseaux qui pourront être achetés au marché après l'opération et des poussins qui verront le jour après la vaccination. A ces préoccupations, la délégation a informé les participants de :

- l'organisation pratique en utilisant la méthode de porte à porte ;
- La mise en quarantaine de nouveaux sujets qui seront vaccinés ultérieurement avec des poussins qui auraient vu le jour entre temps. Mais, il faudrait éviter d'introduire de nouveaux sujets dans les élevages.

Ainsi, les réponses ayant été apportées aux différentes questions, le chronogramme de l'opération de vaccination a été retenu de commun accord avec les éleveurs.

1.3. Déparasitage et vaccination des volailles locales

Deux jours durant, la volaille toute espèce confondue de Kadolassi a été vaccinée et déparasitée. Les bénéficiaires avaient déjà dans leur stock des produits vétérinaires : un déparasitant (levamisole®) en sachet de 100 g par PANA 1 a mis à leur disposition. Le contenu d'un sachet a été réparti en 20 parties de cinq (5) g chacune à diluer dans 5 l d'eau. Le déparasitant a été distribué aux éleveurs en fonction de l'effectif de leurs oiseaux. Ceux-ci ont eu droit aux explications sur les règles d'utilisation du produit :

- comment faire le mélange : il faut disposer d'un bidon d'eau potable de cinq(5) litres et verser 5g du déparasitant.
- la propreté des abreuvoirs : nettoyer proprement les abreuvoirs avant de servir le mélange ;
- élimination d'autres récipients contenant l'eau : veiller à verser le contenu de tout autre récipient contenant de l'eau,
- assoiffer les oiseaux avant utilisation : il est conseillé pour plus d'efficacité d'assoiffer les oiseaux,
- reprise du déparasitage 3 mois après : répéter la même opération 3 mois plus tard,
- etc.

Le deuxième et le troisième jour comme prévu, la vaccination des volailles a été exécutée par les vaccinateurs (équipe de la Direction de l'Élevage, les Agents d'encadrement du Secteur de Ouaké en plus du RDR et le VVV). Les différentes doses (0,5 ml pour les adultes et 0,25 ml pour les petits) d'ita new ont été administrées à toutes les différentes espèces aviaires suivant les âges.

Le tableau suivant résume les résultats de l'opération sur les deux jours de vaccination.

Tableau : Effectifs vaccinés par espèces de volaille à Kadolassi.

| Espèces aviaires | Poulets | | Pintades | | Canards | | Dindons | | Pigeons | | Total vacciné |
|------------------|---------|--------|----------|--------|---------|--------|---------|--------|---------|--------|---------------|
| | Jeune | Adulte | Jeune | Adulte | Jeune | Adulte | Jeune | Adulte | Jeune | Adulte | |
| Catégories | | | | | | | | | | | |
| Nombre | 432 | 1227 | 215 | 38 | 0 | 77 | 2 | 8 | 0 | 3 | 2002 |



Figure 4: Photo au cours de la Vaccination d'une dinde à Kadolassi

1.4. Séance de synthèses

A l'issue de l'opération, une séance de synthèse a eu lieu dans le village pour rappeler les mesures de biosécurité à respecter pour éviter les maladies dans les élevages. Il s'agit entre autre mesure, d'éviter d'introduire directement dans l'élevage un sujet non vacciné,

Des engagements ont été pris vis-à-vis des producteurs de faire vacciner les poussins au cours de la prochaine opération.

Il a été rappelé à l'assistance que le reste du vaccin (environ 42 flacons d'ita new de 100 doses) sera conservé au frais au SCDA de Ouaké sous la responsabilité du RDR pour des vaccinations futures.

Le reste du matériel utilisé pour la vaccination (2 glacières, 2 cartons de seringues de 10 cc, 4 seringues automatiques, deux boîtes à dissection) a été remis au chef du village de Kadolassi. Ce matériel pourra être mis à la disposition des professionnels en cas de besoin.



Figure 6: Photo au cours de la séance de synthèse



Figure 5: Photo remise du matériel

La suite des activités consistera :

- à donner aux producteurs des orientations techniques en élevage avicole,
- à introduire auprès des bénéficiaires sélectionnés des coqs améliorateurs et,
- à suivre la recherche action.

2. Difficultés rencontrées

- Certains oiseaux vivent dans les arbres. Ces derniers sont donc difficiles à maîtriser ce qui a rendu difficile l'action de vaccination à leur niveau ;
- Insuffisance d'agents d'élevage du SCDA de Ouaké;

3. Recommandations

A l'endroit de la DE,

- Préparer les guides techniques et organiser les séances d'orientations des bénéficiaires,
- Elaborer les fiches de suivi des élevages avicoles et organiser les séances de recyclage au profit des agents du SCDA de Ouaké,
- Acquérir les coqs et les mettre à la disposition des ménages.

A l'endroit de PANA 1

- Mettre les moyens à disposition pour la réalisation rapide des activités prévues ;
- Retirer certains produits dont les dates de péremption sont déjà proches pour les remplacer par leur équivalent ayant une durée d'usage plus rassurante.

Conclusion

La mission de déparasitage et de vaccination des espèces aviaires à Kadolassi s'est bien déroulée. Plus de 2000 volailles ont été déparasitées et vaccinées contre la maladie de Newcastle. Les aviculteurs ont exprimé leur satisfaction et ont remercié le PANA 1 et la Direction de l'Elevage pour le travail abattu. Enfin, ils ont souhaité que cette opération puisse se poursuivre afin de préserver les volailles contre la maladie de Newcastle qui décime presque tout sur son passage.